



LIMINAIRE AU CHS CT 13 du 13 avril 2017

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration,

SOLIDAIRES FINANCES ne peut faire l'impasse dans cette déclaration liminaire sur le contexte social et le climat ministériel dans lequel les agents exercent aujourd'hui leurs missions. Tout est fait pour décrédibiliser le service public. Les décisions prises n'ont qu'un seul but : éloigner, un peu plus, le service public de ceux qui devraient en bénéficier. SOLIDAIRES FINANCES condamne le démantèlement du maillage territorial aussi bien à la DGFIP qu'à la DOUANE. Les agents ne sont pas dupes comme le montre, en particulier, la mobilisation de Clermont-Ferrand du 23 mars dernier. Partout le même constat, l'absence de moyen ne permet plus aux agents d'exercer leurs missions et en même temps ils sont confrontés à des attaques sur leur statut.

Concernant la présente séance, nous devons aujourd'hui, examiner 13 points et un nombre important de questions diverses.

Les représentants de SOLIDAIRES FINANCES dénoncent une fois de plus l'ordre du jour surchargé de cette séance et la volonté constante de faire du CHS CT 13 une simple chambre d'enregistrement.

La préparation de cette séance n'a pu s'effectuer sur une seule journée compte tenu de l'importance des sujets abordés.

Il nous sera donc impossible d'examiner sérieusement sur une seule journée la totalité des points inscrits à l'ordre du jour.

Ceci va à l'encontre des préconisations du plan ministériel santé, sécurité et conditions de travail 2016-2019 qui prévoit que chaque CHS CT doit pouvoir exercer ses missions et compétences.

Il serait temps que les priorités définies dans la note d'orientation qui nous est présentée aujourd'hui soient enfin respectées.

En matière de budget, nous rappelons qu'une action financée par le CHS CT doit répondre à une action de prévention primaire (empêcher le risque ou le supprimer) et non de réparation. L'urgence doit être appréhendée comme une situation imprévue, ce qui est différent d'une situation que l'administration aurait laissée se dégrader au fil des ans.

Alors que la note d'orientation prévoit de développer l'approche préventive en matière de RPS, SOLIDAIRES FINANCES constate, une fois de plus, que la présentation des stages CHS CT 2017 ne fait apparaître aucune formation relative à la prévention des risques psycho-sociaux.

Pourtant depuis le CHS CT d'avril 2015, il est question que les Organisations Syndicales participent au cahier des charges des stages RPS. Deux ans après, le dossier n'avance pas !

Nous devons également procéder à l'examen des DUERP et PAP de la DRFIP et de la DIRCOFI.

SOLIDAIRES FINANCES dénonce la décision unilatérale du ministère de n'effectuer le recensement des risques en présence des agents qu'une année sur deux .

Pour SOLIDAIRES FINANCES, il est impératif que les encadrants de proximité reçoivent une formation-sensibilisation à l'élaboration du DUERP et aux conditions de vie au travail.

Les risques psychosociaux constituent le premier risque professionnel. Pour SOLIDAIRES FINANCES, le mal-être et la souffrance exprimés par les agents ont très souvent un lien avec le travail. Il est donc primordial d'appréhender ces questions dans leur dimension collective et non pas seulement individuelle. L'intensification du travail est source de difficultés, de stress pour les agents, du fait de l'exigence temporelle, de la fixation d'objectifs et de la pression managériale.

La note sur la campagne DUERP/PAP prévoit « de mieux caractériser la cotation », SOLIDAIRES FINANCES dénonce la diminution des cotations et du nombre de lignes ainsi programmée.

Le bilan de la DRFIP « conforte » malheureusement le droit d'alerte déposé par les organisations syndicales.

La note d'orientation 2017 indique comme priorité de renforcer « le dialogue social sur les conditions de travail ».

Nous sommes à l'opposé de cet objectif, en particulier, avec la mise en place du Service Départemental de l'Enregistrement (SDE).

SOLIDAIRES FINANCES dénonce l'absence d'information pour la création de ce service à Aix en Provence et la vacuité des documents de travail relatifs à celui de Marseille (plans peu lisibles, une seule, fiche d'impact concernant deux services, nombre d'agents impactés par site, saisine du pôle ergonomique).

Le SDE devait être opérationnel le 1^{er} septembre 2017. Or, comme Solidaires l'a dénoncé à plusieurs reprises et malgré nos demandes d'audience, les problèmes de calendrier perdurent. La date d'installation définitive n'est donc toujours pas connue.

Nous ne pouvons que déplorer, tout comme pour le PCRP l'année dernière, la légèreté avec laquelle cette opération a été conduite ce qui induit une situation anxiogène pour les agents qui seront affectés sur cette structure (que ce soient ceux qui suivent la mission ou les nouveaux arrivants).

Au vue des informations connues et des plans proposés, quid des agents des futurs SDE qui ne savent pas, en avril, quel sera leur devenir en septembre ?

En s'acharnant à mettre en œuvre un tel projet, la Direction méprise les personnels .

La Note d'Orientation 2017 présentée aujourd'hui, propose de prendre en compte « en amont des décisions » les enjeux de santé. Elle précise que chaque agent doit pouvoir s'exprimer et échanger sur le métier et le travail réel en vue de traductions concrètes en termes d'organisation et de processus.

De plus, elle souligne la sous utilisation de l'accord cadre pour les interventions ergonomiques . On peut se poser des questions quand on constate la difficulté rencontrée pour obtenir, a minima , une étude sur plan pour l'installation du PCRP.

Celle-ci met clairement à jour l'inadaptation des locaux pour une restructuration de cette ampleur et nous donne raison quant à la nécessité de l'étude ergonomique demandée en amont de l'installation des agents.

SOLIDAIRES FINANCES le répète : ce ne sont pas les agents qui doivent s'adapter aux locaux ! Qu'a fait la direction depuis l'installation du service ?

Concernant les travaux de Ste Anne, l'administration a laissé se dégrader ce bâtiment au fil des ans. SOLIDAIRES FINANCES sera attentif à la bonne réalisation des travaux, notamment ceux prévus en présence des agents.

SOLIDAIRES FINANCES tient également à rappeler son opposition aux spécialisations de services tel que proposé ce jour avec le transfert de mission CI de Toulon vers Draguignan, car elles tendent à fragiliser ceux-ci en cas de suppression ou de nationalisation de la mission, comme cela s'est vu lors de la nationalisation de la Taxe Spéciale sur les Véhicules Routiers (TSVR) au sein du Service National Douanier de Fiscalité Routière (SNDFR) de Metz.

S'agissant de la mise en place de la seconde phase du Pôle unique de contrôles sur les bassins Est et Ouest du GPMM, les représentants de Solidaires Finances s'interrogent sur les conditions et les dates de mise en œuvre. Ainsi, sur le bassin Est, il est question d'abandonner le site de Beauséjour et d'intégrer le hangar 17. Nous rappelons notre ferme opposition à ce choix au vu des mauvaises conditions de travail qui se profilent pour les agents du futur PUC entre l'état délabré du hangar et l'impossibilité d'accueillir les camions devant le bâtiment comme c'est actuellement le cas à Beauséjour.

Lors des questions diverses, Solidaires Finances souhaiterait évoquer les problèmes persistants rencontrés par les brigades de surveillance en cas d'infraction constatées en soirée. En effet, les brigades se voient ainsi dans l'obligation de prolonger leur service tout au long de la nuit, les relèves n'existant pas en douane. Cela peut donc conduire pour ces collègues à faire des services de près de 20 heures, voire plus.

SOLIDAIRES FINANCES dénonce une administration qui ne se donne pas les moyens réels d'améliorer les conditions de travail des agents et de protéger leur santé au travail.

Seule la mise en œuvre effective d'actions concrètes peut dire si l'administration entend atteindre ce but.

À ce jour, les suppressions massives d'emplois, les réorganisations incessantes ne permettent pas de croire à une telle volonté.